

**LE GRAND PERIGUEUX**  
**1 bd Lakanal - BP 70171 - 24019 - PERIGUEUX**

**DELIBERATION DD2020\_055**

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	69
Votants	83
Pouvoirs	14

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 17 juillet 2020

**LE 23 juillet 2020**, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU GRAND PÉRIGUEUX DANS LES SYNDICATS MIXTES DE GESTION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (SIAEP)**

**PRESENTS :**

M. AUZOU, Mme BOUCAUD, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. COLBAC, M. COURNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADES, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. LARENAUDIE, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, M. REYNET, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. TALLET, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, M. GUILLEMET, M. DUCENE, Mme ROUX, M. RATIER, M. VIROL, M. PERPEROT, Mme LUMELLO, Mme TOURNIER, M. SERRE, M. MARTY, M. BIDAUD, M. PARVAUX, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, M. PIERRE NADAL, M. FARGÉ, M. BELLOTEAU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. CADET, M. CAREME, Mme COURAULT, M. DELCROS, Mme DOAT, Mme FAVARD, M. GASCHARD, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHAPOUL, M. VADILLO

**POUVOIR(S) :**

M. AUDI donne pouvoir à M. CADET  
M. MALLET donne pouvoir à M. LEGAY  
Mme TOULAT donne pouvoir à M. PROTANO  
Mme DUPEYRAT donne pouvoir à M. SUDREAU  
Mme ARNAUD donne pouvoir à M. BIDAUD  
Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS donne pouvoir à Mme GONTHIER  
Mme ESCLAFFER donne pouvoir à M. AMELIN  
M. GUILLEMOT donne pouvoir à M. GASCHARD  
Mme SARLANDE donne pouvoir à M. CIPIERRE  
M. NARDOU donne pouvoir à M. DOBBELS  
Mme FRANCESINI donne pouvoir à Mme LABAILS  
Mme LANDON donne pouvoir à M. PALEM  
Mme DUVERNEUIL donne pouvoir à M. CAREME  
Mme REYS donne pouvoir à Mme COURAULT

## DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU GRAND PÉRIGUEUX DANS LA GESTION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (SIAEP)

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-10 ;

**Considérant que** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Grand Périgueux est doté de la compétence obligatoire « Eau » comprenant la gestion de l'approvisionnement et la distribution de l'eau potable.

**Que** compte tenu de l'organisation de cette compétence préalablement à sa prise en charge par le Grand Périgueux sa gestion actuelle est la suivante :

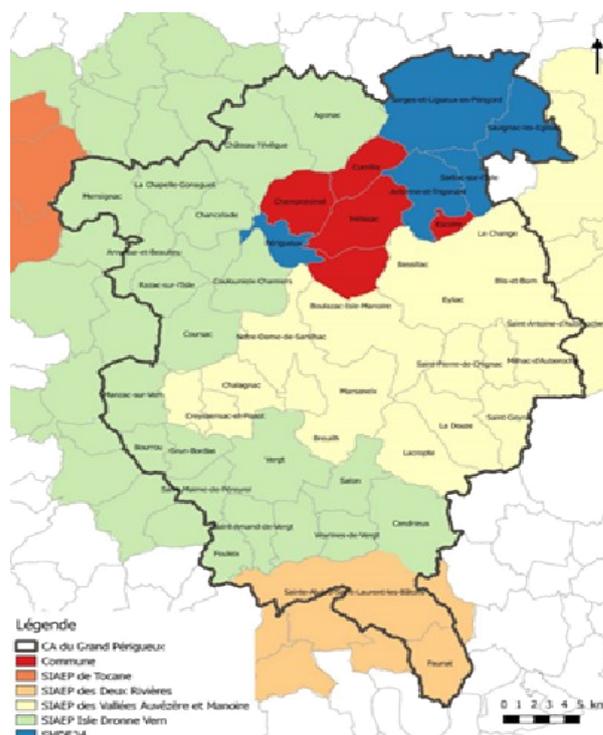
- Cette compétence est gérée en régie pour 5 communes :

- Champcevinel
- Cornille
- Trélissac
- Escoire
- Boulazac Isle Manoire (uniquement sur la partie de la commune déléguée de Boulazac)

- Pour les autres communes elle est gérée par l'adhésion à des syndicats mixtes y ayant vocation et dont les communes étaient membres. Il s'agit :

- Du SMDE24
- Du SIAEP Isle Dronne Vern
- Du SIAEP des Vallées Auvézère et Manoire
- Du SIAEP des 2 Rivières
- Du SIAEP de Tocane

*Nota : en raison de la capacité d'auto-détermination des Agglomérations, la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux, en application de la délibération du 4 juin 2020, a demandé au Préfet l'autorisation, après avis simple de la commission départementale de coopération intercommunale, de se retirer d'un (ou de plusieurs) de ces syndicats au 1er janvier suivant la date du transfert de la compétence donc au 1<sup>er</sup> Janvier 2021 (art. 67 Loi NOTRe).*



**Considérant qu'**à l'exception du SMDE 24 qui a des compétences ressources en eau et à l'assistance technique et administrative aux collectivités compétentes en eau potable, les différents SIAP sont compétent pour la gestion de l'approvisionnement et la distribution de l'eau potable sur leurs territoires.

**Que** s'agissant de syndicats mixtes, ils sont administrés par des comités syndicaux composés de représentants des collectivités qui en sont adhérentes.

**Qu'**il convient donc de désignés les représentants du Grand Périgueux dans ces syndicats mixtes sachant que peuvent être élus représentants les conseillers communautaires et des conseiller municipaux.

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :



• Décide de désigner les représentants du Grand Périgueux dans les SIAP suivants :

- **SIAP DES VALLEES AUVEZERE ET MANOIRE** : 42 membres Titulaires et 42 membres suppléants

Titulaires	Suppléants
AMELIN Jean Louis	LANDON Nathalie
ARNAUD Nathalie	LARENAUDIE Jean François
AUDI Antoine	BELLOTEAU Vincent
BARROUX Olivier	LE MAO Daniel
LAVITOLA Emeric	LECOMTE Christian
BIDAUD Yannick	LEGAY Emmanuel
BOUCAUD Christelle	LONGUEVILLE-PATEYTAS Sylvie
BOURGEOIS Richard	LUMELLO Cécile
BUFFIERE Alain	CADET Michel
MALLET Jean Luc	MARC Didier
CAREME François	MARCHAND Anne
CHABREYROU Véronique	MARSAC Jacques
CHAPOUL Denis	MARTY Alain
MASSOUBRE-MAREILLAUD Cécile	CIPIERRE Thierry
COLBAC francis	MOISSAT Franck
COURAULT Martine	MOTARD Gilles
COURNIL Alain	DELCROS Rodolphe
MOTTIER Stéphane	NARDOU Thierry
DENIS Claude	NOYER Jean Luc

DOAT Gatiene  
DOBBELS Stéphane  
DUCENE Philippe  
DUPEYRAT Valérie  
DUPUY Catherine  
DUVERNEUIL Patricia  
ESCLAFFER Arlette  
REYNET Daniel  
FARGE Charles  
FAURE Claudine  
FAVARD Marion  
FOUCHIER Nils  
FRANCESINI Hélène  
SALINIER Bernadette  
GEORGIADES Olivier  
GONTHIER Liliane  
SUDREAU Jean Louis  
GUILLEMOT Lucas  
JAUBERTIE Pierre  
KERGOAT Marie Claude  
VADILLO Floran  
LACOSTE Vincent  
LAGUIONIE Joël

PALEM Patrick  
PARVAUD Jean  
PASSERIEUX Jean Pierre  
PERPEROT Philippe  
PIERRE NADAL Jeremy  
PROTANO Pascal  
RATIER Jean Jacques  
FALLOUS Eric  
REYS Hélène  
ROLLAND Yannick  
ROUX Evelyne  
GASCHARD Dominique  
SALOMON Nathalie  
SARLANDE Marie Claire  
SERRE Pascal  
GUILLEMET Patrick  
TALLET Clovis  
TOULAT Céline  
TOURNIER Arlette  
LABAILS Delphine  
VIROL Jean Paul  
RAYNAUD Serge  
MONTAGUT Jean Marie

- **SIAEP ISLE DRONNE ET VERN** : 40 membres Titulaires et 40 membres suppléants

#### **Titulaires**

LANDON Nathalie  
LARENAUDIE Jean François  
BELLOTEAU Vincent  
VADILLO Floran  
LECOMTE Christian  
LEGAY Emmanuel  
LONGUEVILLE-PATEYTAS Sylvie  
LUMELLO Cécile  
MALLET Jean Luc

#### **Suppléants**

AMELIN Jean Louis  
ARNAUD Nathalie  
AUDI Antoine  
BARROUX Olivier  
LAVITOLA Emeric  
BIDAUD Yannick  
BOUCAUD Christelle  
BOURGEOIS Richard  
BUFFIERE Alain

MARC Didier  
MARCHAND Anne  
DELCROS Rodolphe  
MARTY Alain  
MASSOUBRE-MAREILLAUD Cécile  
MOISSAT Franck  
MOTARD Gilles  
MOTTIER Stéphane  
NARDOU Thierry  
NOYER Jean Luc  
PALEM Patrick  
PARVAUD Jean  
PASSERIEUX Jean Pierre  
PERPEROT Philippe  
PIERRE NADAL Jeremy  
PROTANO Pascal  
RATIER Jean Jacques  
REYNET Daniel  
COURAULT Martine  
ROLLAND Yannick  
ROUX Evelyne  
SALINIER Bernadette  
SALOMON Nathalie  
SARLANDE Marie Claire  
SERRE Pascal  
GUILLEMET Patrick  
GUILLEMOT Lucas  
TOULAT Céline  
TOURNIER Arlette  
DOBBELS Stéphane  
VIROL Jean Paul

CADET Michel  
CAREME François  
CHABREYROU Véronique  
CHAPOUL Denis  
CIIPIERRE Thierry  
REYS Hélène  
COURNIL Alain  
MARSAC Jacques  
DENIS Claude  
DOAT Gathienne  
LABAILS Delphine  
DUCENE Philippe  
DUPEYRAT Valérie  
DUPUY Catherine  
DUVERNEUIL Patricia  
ESCLAFFER Arlette  
LAGUIONIE Joël  
FARGE Charles  
FAURE Claudine  
FAVARD Marion  
FOUCHIER Nils  
FRANCESINI Hélène  
GASCHARD Dominique  
GEORGIADDES Olivier  
GONTHIER Liliane  
SUDREAU Jean Louis  
TALLET Clovis  
JAUBERTIE Pierre  
KERGOAT Marie Claude  
LE MAO Daniel  
LACOSTE Vincent

- **SIAEP DES DEUX RIVIERES** : 4 représentants titulaires et 4 représentants suppléants.

#### Titulaires

DUCENE Philippe  
MARC Didier

#### Suppléants

MASSOUBRE-MAREILLAUD Cécile  
MALLET Jean Luc

DENIS Claude  
DOBBELS Stéphane

GUILLEMET Pat  
FAURE Claudine

Envoyé en préfecture le 31/07/2020  
Reçu en préfecture le 31/07/2020  
Affiché le  
ID : 024-200040392-20200723-DD2020\_055-DE

DD2020\_055

SLOW

- **SIAEP DE TOCANE** : 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants

Titulaires	Suppléants
CHABREYROU Véronique	MOISSAT Franck
DOBBELS Stéphane	MARTY Alain

- **SMDE24** : 18 membres titulaires et 18 suppléants

Titulaires	Suppléants
AMELIN Jean Louis	MALLET Jean Luc
SUDREAU Jean Louis	MARC Didier
MARTY Alain	PERPEROT Philippe
GUILLEMOT Lucas	ARNAUD Nathalie
RATIER Jean Jacques	GASCHARD Dominique
BUFFIERE Alain	JAUBERTIE Pierre
CHABREYROU Véronique	VIROL Jean Paul
DUPEYRAT Valérie	SALINIER Bernadette
ROUX Evelyne	FOUCHIER Nils
DOBBELS Stéphane	FAVARD Marion
BOURGEOIS Richard	LAVITOLA Emeric
LE MAO Daniel	COURAULT Martine
CAREME François	BELLOTEAU Vincent
VADILLO Floran	DOAT Gathienne
REYS Hélène	BARROUX Olivier
MARCHAND Anne	MARSAC Jacques
GONTHIER Liliane	MASSOUBRE-MAREILAUD Cécile
SALOMON Nathalie	NOYER Jean Luc

**Adoptée à l'unanimité.**

Envoyé en préfecture le 31/07/2020

Reçu en préfecture le 31/07/2020

DD2020\_055

Affiché le

SLOW

ID : 024-200040392-20200723-DD2020\_055-DE

Délibération publiée le 31 juillet 2020

Pour extrait conf

Délibération certifiée exécutoire  
à compter du 31 juillet 2020

Périgueux, le 31 juillet 2020

Le Président,  
Jacques AUZOU

